



## LIMINAIRE FO AU CSE SIEGE

### 4 novembre 2020

#### « Plan Vigipirate, nouvelles technologies et dialogue social »

*Mais si on pouvait trouver mieux ...*

Nous vivons actuellement une période extrêmement difficile. Après 8 mois de pandémie, le terrorisme se répand de nouveau sur le territoire français. Les libertés d'expression et de penser sont mises à mal. Ces dernières années des salariés journalistes ont été les cibles d'attaques violentes.

Le **PLAN VIGIPIRATE** est toujours activé et nous pouvons le lire sur les panneaux chevalets aux entrées piétonnes du Siège de **france●tv**. Pour autant les salariés sont-ils en sécurité ?

Nous avons tous pu constater, arrivant à pied, que les sacs ne sont pas fouillés aux entrées. Juste un (*trop*) bref coup d'œil de moins d'une seconde fait office de contrôle et souvent pas de contrôle du tout. Pas mieux aux entrées parking. Les coffres des voitures ne sont pas encore ouverts que déjà refermés et le conducteur reçoit l'autorisation d'entrer. Les motos ne sont pas plus contrôlées...

Quelles solutions efficaces la direction envisage-t-elle de mettre en place pour garantir la sécurité des personnels et des prestataires aux entrées et dans le bâtiment ?

Rien ni personne ne dit que la réponse est évidente, mais il semble clair que les moyens (*matériels et humains*) ne sont pas à la hauteur.



En pleine transformation numérique, en pleine pandémie, les **NOUVELLES TECHNOLOGIES** nous aident à passer ce cap difficile. CONCUR, ZOOM, OFFICE, AMAZON, entrent dans nos outils de travail. Pour le meilleur et pour le pire.

À commencer par ce CSE qui se tient en visioconférence via le logiciel d'une entreprise américaine basée en Californie. Quel gage de sécurité avons-nous sur les conversations échangées lors des CSE ?

La visioconférence ne se fait pas sur le logiciel dédié d'Office 365. C'est pourtant la suite qui a été choisie par **france●tv** pour l'ensemble de ses salariés alors que Teams, très critiqué, permettrait potentiellement l'espionnage de ceux qui l'utilisent. Quid du respect de la vie privée ?

Le montage à distance va peut-être se relancer grâce à l'utilisation des serveurs AMAZON implantés en Irlande. Que savons-nous des accords entre l'Irlande et les États-Unis sur la protection des données ?

Tout devient cloud, les données et les applications sont "hébergées" sur des serveurs de location dans des data center parfois à des centaines de kilomètres. Les systèmes informatiques tournent jour et nuit, 365 jours par an. Qui sait réellement les conséquences de ces économies ?

Le télétravail qui se met en place dans l'urgence, parfois à l'encontre du code du travail, pour la durée de la pandémie paraît-il. Des salariés vont se retrouver confinés avec leur outil de travail qui va transformer les petits logements en espace de travail. Que devient un salarié qui passe 24h/24 et 7 jours/7 sur son lieu de travail ?

Soyons extrêmement vigilants pour que ces fantastiques outils numériques, censés nous aider, ne deviennent pas envahissants et destructeurs.



Ce CSE est l'occasion pour chacun de nous de pouvoir s'exprimer et de poser des questions dans les limites de la bienséance et le respect des personnes et des institutions. C'est aussi éventuellement l'occasion d'obtenir des réponses. C'est un principe du **DIALOGUE SOCIAL**. Si parfois les réponses n'étaient pas disponibles dans l'instant, nous pourrions au moins les entendre lors de la séance suivante.

Alors que la pandémie touche de plus en plus le siège de **france●tv**, nous continuons à demander, les localisations des clusters. Pour la sécurité des personnels qui doivent travailler sur site, il semble nécessaire de bien signaler les lieux qui ont été infectés et ceux qui ont été désinfectés.

Pendant ce temps la direction a cessé de donner les chiffres des cas Covid-19 et des cas contacts au siège depuis 2 semaines.

Nous attendons aussi une réponse du DRH du Service des sports qui semblait regretter de ne pas pouvoir répondre : "Je suis désolé, je n'ai pas en tête le chiffre exact". Le directeur du dialogue social s'était dit, lors de cette séance, attaché à ce que "toutes les questions trouvent leurs réponses". C'était il y a 6 mois.

Nous sommes persévérants et reposons la question. Peut-être aurons-nous une réponse :

Combien de personnes ont suivi les modules de formation contre le harcèlement proposés au service des sports ?

Combien de cadres ? Combien d'hommes ? Combien de femmes ?

Rendez-vous au compte-rendu !